

La Fondation partenariale et l'Université de Limoges ont le plaisir de vous inviter à la **conférence-débat** :

## « **Economie circulaire : quel circuit pour le développement durable ?** »

**Jeudi 8 mars 2018 à 18 heures**

**Faculté des Sciences et Techniques, Bâtiment M,  
47 Avenue Albert Thomas, Limoges**



La Fondation Partenariale et l'Université de Limoges vous invitent, le jeudi 8 mars 2018, à une conférence-débat intitulée : " Economie circulaire : quel circuit pour le développement durable ". Celle-ci sera animée par des universitaires et des professionnels du domaine de l'environnement qui incarnent les compétences présentes sur le territoire. Ronan Barbier, Chargé de mission au Pôle Environnement, ouvrira cette conférence en présentant l'expertise régionale, fédérée au sein de ce pôle. Il nous parlera également de la plateforme RECITA, réseau de Nouvelle-Aquitaine dédiée à l'économie circulaire, qui a pour vocation de diffuser les concepts d'économie circulaire, l'actualité, les savoir-faire et les potentiels de la région Nouvelle-Aquitaine.

Séverine Nadaud, maître de conférences HDR au sein de l'OMIJ, présentera deux projets de recherche menés au sein de son laboratoire en partenariat avec d'autres acteurs du monde socio-économique. Ces projets illustrent la façon dont le droit est un instrument précieux pour le développement et la mise en application concrète de l'économie circulaire, même si le cadre juridique est encore loin d'être complet en ce domaine.

La conférence se poursuivra par l'intervention de trois spécialistes du domaine. Patrick Tardieux, directeur des études techniques à Limoges Métropole, nous parlera de l'économie circulaire en tant que levier pour maîtriser la consommation des matières premières, et nous dira comment inciter à l'utilisation des matériaux recyclés à l'échelle locale et justifier l'effort engagé par les collectivités.

Jacques Senant, directeur d'Agence à Limoges chez Colas Sud-Ouest, orientera son exposé sur le recyclage de matériaux dans le secteur des Travaux Publics, dans le cadre de la nouvelle réglementation qui prévoit que d'ici 2020, 70% des déchets de ce secteur doivent être recyclés.

Philippe Nouhaud de la Boîte à Papiers interviendra sur l'activité de cette entreprise reconnue en matière de collecte et de traitement de déchets. Avec chaque année plus de 3000 tonnes de déchets collectées sur l'ex-région Limousin, la Boîte à Papiers prend en charge le démantèlement et la dépollution des produits. Ces

opérations leur permettent d'extraire les éléments polluants et de séparer les matières valorisables pour les expédier ensuite pour traitement, recyclage ou valorisation énergétique dans les filières appropriées.

Enfin, Léa Boissière, co-présidente de la CoopCafet, nous parlera de cette cafétéria tenue par des étudiants pour des étudiants, qui s'inscrit à travers ses actions dans le développement durable (vente de produits bio en collaboration avec des producteurs locaux, une zone de gratuité, des ateliers « DIY »..).

Cette conférence-débat sera suivie de « Ma Thèse en 180 secondes », un concours, qui incite des jeunes doctorants à vulgariser et présenter leurs thématiques de recherche en 180 secondes. Neuf candidats, dont des doctorants du domaine de l'environnement, participeront à ce concours. Les gagnants désignés ce soir-là, participeront à la sélection de la COMUE.

La conférence et les présentations seront suivies par un cocktail offert par la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges.



Entrée libre et gratuite sur inscription [en ligne](http://fondation.unilim.fr) : [fondation.unilim.fr](http://fondation.unilim.fr)

**Contact :**  
Marie-Pierre PINTO  
Directrice Générale  
Fondation partenariale de l'Université de Limoges  
Ester Technopole  
1, Avenue d'Ester – 87069 Limoges Cedex  
Courriel [fondation@unilim.fr](mailto:fondation@unilim.fr)  
Tel 05.55.35.88.60

